

Document

Ces pays qui sont parvenus à se désendetter : comment ont-ils fait ? L'exemple de la Suède

(atlantico.fr)

27.11.12

Après avoir été victime d'une bulle financière contraignant l'Etat à nationaliser des banques, la Suède est sortie de la spirale de la dette en adoptant une "règle d'or". Deuxième épisode de notre série consacrée aux pays qui ont réussi à se désendetter.

A la fin des années 1980, **la déréglementation du système financier suédois et l'explosion de l'offre de crédit qui s'en est suivie ont alimenté une bulle spéculative sur le marché immobilier, dont l'éclatement a précipité le pays dans la crise la plus sévère depuis les années trente. Entre 1991 et 1993, le PIB a reculé de 5% en moyenne.** Les entreprises et ménages, surendettés, ont été condamnés à considérablement réduire leurs dépenses de consommation et d'investissement, privilégiant le désendettement et la reconstitution de leur épargne.

L'Etat suédois a été contraint de nationaliser plusieurs établissements bancaires en faillite, ce qui a contribué à détériorer de façon marquée sa situation financière. En 1993, le déficit public est proche de 12% du PIB. **Dès 1997, le gouvernement libéral se livre à une véritable cure d'austérité, après s'être adonné à une réflexion d'ensemble sur le processus de consolidation budgétaire.** Il se dote d'un cadre budgétaire fixant un objectif d'excédent du solde primaire à 1% du PIB en moyenne sur le cycle conjoncturel (la règle d'or introduite cette année par le Traité européen sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance – TSCG – autorise un déficit structurel de 0,5% du PIB). **L'objectif d'équilibrage des finances publiques impose à l'Etat central un plafond de dépenses.** Depuis 2000, les collectivités locales (21 régions et 290 communes) doivent, quant à elles, fonctionner avec un budget à l'équilibre.

Si ces dernières affichent un déficit, elles sont tenues de le corriger et de revenir à l'équilibre au cours des deux exercices suivants. Par ailleurs, **une autorité indépendante, le Finanspolitik radet, est chargée, depuis 2007, d'évaluer les efforts consentis pour atteindre les objectifs en matière budgétaire,** à savoir la soutenabilité à long terme des finances publiques, la cible d'excédent budgétaire, le plafond des dépenses de l'Etat et la cohérence de la politique budgétaire avec la trajectoire économique nationale.

Là encore, la Suède a anticipé les dispositions du TSCG, qui introduisent un organe national indépendant qui veillera à l'application de la règle d'or. Dès 1998, l'Etat suédois dégage à nouveau un excédent budgétaire. **La dette publique se réduit considérablement. Elle passe de près de 75% en 1993 à moins de 40% du PIB cette année.** En outre, la reprise économique couplée à des recettes de privatisation entre 2012 et 2013 devraient permettre d'abaisser le ratio à 34% du PIB, l'année prochaine. Ce remaniement des fondements mêmes de l'économie du pays a permis à la Suède de maîtriser la dérive de ses dépenses publiques et de mener une politique budgétaire active en période de ralentissement économique.

En octobre dernier, le gouvernement de centre droit a adopté un nouveau plan de relance pour faire face au coup de frein de l'activité (la croissance du PIB devrait être inférieure à 1% en 2012 après environ 4% en 2011). Celui-ci donne la priorité à la baisse des charges qui pèsent sur les entreprises (le taux d'imposition des sociétés reculera de 26,3% à 22% en 2013) et les ménages, en particulier les retraités, pour un total de SEK23 milliards, soit 0,6% du PIB (2,3 milliards d'euros). Le solde public retournerait à l'équilibre en 2014, après environ -0,5% en 2013.

Enfin, l'adoption de ce cadre budgétaire rigoureux ne s'est pas fait au détriment des performances économiques du pays, puisqu'elle s'est accompagnée d'une véritable stratégie en faveur de la compétitivité des entreprises nationales. La croissance élevée du PIB suédois entre 1996 et 2011, + 2,7%, en est la preuve la plus probante. Toutefois, en 2012, le ratio des dépenses publiques rapportées au PIB demeure encore élevé comparé à la zone euro et à l'OCDE, même s'il a reculé de plus de quinze points depuis les années 1990 (52,2% contre respectivement 49,2% et 42,5%).